Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 035-253500441-20260908-D_REA2026_40-DE

RANCE EMERAUDE ASSAINISSEMENT
Le Syndicat Intercommunal

Tél. 02.99.88.99.40
Courriel : contact@rea.bzh

RANCE ÉMERAUDE ASSAINISSEMENT
Syndicat Intercommunal
R.É.A

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mil vingt-six, **le HUIT SEPTEMBRE à 17 h 00**, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Rance Emeraude Assainissement s'est réuni au sein des locaux du Syndicat à Pleurtuit, en session ordinaire, après convocation légale réalisée le **2 septembre 2026**.

Etaient présents : 10/14 – Vote 11/14

- Membres titulaires présents : Monsieur Alain Barbé (Pleurtuit), Madame Marianne Daignan (Lancieux), Monsieur Loïc De Courlon (Saint-Lunaire), Monsieur Pascal Galichon (Saint-Briac), Monsieur Philippe Méhouas (La Richardais), Monsieur Henri-Luc Mougel (La Richardais), Monsieur Christophe Ricour (Saint-Briac), et Monsieur Daniel Turmel (Le Minihic sur Rance).
- Membres titulaires absents (représentation) : Madame Hélène Reux (Pleurtuit) représentée par Monsieur Mickaël Chalmel (Pleurtuit) et Monsieur Philippe Roullé (Saint-Lunaire) représenté par Madame Nathalie Hamon (Saint-Lunaire).
- Membres titulaires absents (pouvoir) : Monsieur Jean-Yves Hervé donne pouvoir à Madame Marianne Daignan (Lancieux)
- Membres suppléants présents - avec voix délibérative : Monsieur Mickaël Chalmel (Pleurtuit) et Madame Nathalie Hamon (Saint-Lunaire).

Assistait également :

- Membres suppléants présents - sans voix délibérative : -
- Monsieur Anthony Guesdon.

**OBJET : CONTRAT DE DSP DE LANCIEUX – VALIDATION DE L'AVENANT DE TRANSFERT**
(REA2026-40)
Affaire inscrite à l'ordre du jour.

Suite à l'intégration de la commune de Lancieux au 1er janvier 2026, il convient de transférer par voie d'avenant le contrat de DSP attribué à VEOLIA par la commune en 2019. Ce contrat a pris effet au 1er janvier 2020 pour une durée de 8 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2027.

**Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **approuve le transfert du contrat de DSP de la commune de Lancieux**
- **autorise le Président à signer l'avenant de transfert établi par VEOLIA.**

Pour extrait conforme
Exécutoire à compter du
Le Président,
Christophe Ricour.

Le Président,
Christophe Ricour.

Rance Emeraude Assainissement Syndicat Intercommunal